

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

LOI

L/ 2003/⁰⁰⁸...../ AN

**RATIFIANT ET PROMULGUANT LA LOI PORTANT SUR LE
PROJET NATIONAL D'INFRASTRUCTURES RURALES
(PNIR 2).**

L'ASSEMBLEE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Vu les dispositions de la Loi Fondamentale notamment en ses articles
59 et 77;

Après en avoir délibéré, adopte;

Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit:

ARTICLE 1ER: Est ratifiée et promulguée la loi portant sur le Projet
National d'Infrastructures Rurales (PNIR2).

ARTICLE 2: La présente Loi sera enregistrée, publiée au Journal Officiel
de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat

Conakry, le⁹.....^{MAI}.....2003



GENERAL LANSANA CONTE